

Barrière linguistique et coopération avec un·e interprète

Cette formation, à destination de professionnel·le·s du social, du médico-social et de la santé, permettra aux participant·e·s d'exercer pleinement leurs responsabilités auprès d'un public non-francophone.

Programme

Jour 1 : Comment répondre à la contrainte de la barrière linguistique ?

- Analyse de pratiques professionnelles : face à la barrière linguistique, quelles solutions mobilisez-vous ? Quels sont les intérêts et les limites de chacune d'entre elles ?
- Quels sont les enjeux et pratiques de la communication interculturelle ?
- Qui sont les interprètes professionnel·le·s ? Présentation du métier, de son cadre légal et déontologique (fidélité de la traduction, secret professionnel, impartialité...).

Jour 2 : Comment coopérer efficacement avec un·e interprète professionnel·le ?

- Mise en situation afin de comprendre les contraintes respectives des interprètes et des professionnel·le·s du social, du soin et de l'éducation.
- Analyse des attentes de chaque professionnel·le et des difficultés rencontrées lors de l'acte d'interprétariat.
- Réflexion sur les bonnes pratiques à adopter pour travailler avec un·e collègue interprète professionnel·le.
- Analyse des spécificités de l'acte d'interprétariat selon le contexte (psychiatrie, soins palliatifs, handicap, milieu carcéral, éducation nationale...).

Intervenantes : Hatice Küp, responsable de l'interprétariat à Migrations Santé Alsace et Sylvie Mosser-Lutz, formatrice et cadre de santé.

Informations pratiques

Dates : 24 et 25 septembre 2026, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 (12h).

Adresse : Migrations Santé Alsace, 24, rue du 22 novembre, 67000 Strasbourg.

Coût : 150€ par participant·e. Une prise en charge par l'OPCO est possible. 15 participant·e·s maximum.

Prérequis : Aucun.

Modalités pédagogiques :

- Apports théoriques,
- Méthodes actives : temps d'échanges, analyse de situations professionnelles, jeu de rôle.

En amont de la formation, vous recevrez un livret d'accueil ainsi qu'un questionnaire de vos attentes. À l'issue de la formation, une attestation de participation vous sera remise ainsi qu'un questionnaire de satisfaction.

Pour vous inscrire, merci de bien vouloir contacter notre organisme de formation :

formation@migrationsante.org



La formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Afin de préparer au mieux votre accueil, merci de bien vouloir contacter notre référente handicap, Sandrine Delozanne, en amont de la formation :

s.delozanne@migrationsante.org

03 88 22 60 22